



23ième Assemblée Générale Annuelle de l'ADICQ

tenue au Parc Olympique de Montréal le 04 juin 2014

Ordre du Jour

AG-23.01 Ouverture de l'assemblée

AG-23.02 Adoption du procès-verbal de la 22^{ième} Assemblée générale

AG-23.03 Rapport des activités 2013 – 2014

Introduction du nouveau Directeur Général

AG-23.04 Rapport du trésorier

AG-23.05 Rapport du secrétaire et modifications des règlements

AG-23.06 Élection des administrateurs

AG-23.07 Clôture de l'assemblée

AG-23.01 Ouverture de l'assemblée

L'Assemblée est officiellement ouverte à 14h45.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, Monsieur Mourad Kharoune, Président Directeur Général, OCO Technologies Inc., a ouvert la séance en sa qualité de président du Conseil d'Administration et a présenté l'ordre du jour (*Appendice A*). L'acceptation de l'ordre du jour a été proposée par Monsieur Benoit Balmana et appuyée par Madame Julie Piché.

AG-22.03 Adoption du procès-verbal de la 22^{ième} Assemblée générale

Le président a demandé à l'assistance l'adoption du procès-verbal de la 22^e AGA tenue le 11 juin 2013 à Montréal. Aucun commentaire ou ajout de modifications n'a été exprimé. Ce procès-verbal (*Appendice B*) a été proposé par Monsieur Benoit Balmana et appuyée par Madame Caroline Renaud.

AG-23.03 Rapport des activités 2013 – 2014 et introduction du nouveau Directeur Général

Monsieur Mourad Kharoune a présenté le rapport des activités 2013 – 2014 (*Appendice C*). Celui-ci a consisté en la lecture de diapositives. L'élément clé est le nouveau positionnement de l'Association, tourné vers le développement et l'innovation. Monsieur Kharoune a demandé à Monsieur Alain Renard, nouveau Directeur Général de l'Association, de se présenter, ce qu'il a fait avec une diapositive de support incluse dans l'Appendice C.

AG-23.04 Rapport du trésorier

Le trésorier, Monsieur Benoît Balmana, a fait la présentation des états-financiers. Ceux-ci sont résumés dans trois diapositives présentées dans l'Appendice C. Le point clé est la nécessité de retourner à la rentabilité pour l'année 2014 – 2015.

AG-23.05 Rapport du secrétaire

Michel Bélanger, a présenté un projet de modification à l'article 4.01 du règlement de l'association, le changement d'adresse de l'ADICQ ainsi que l'annonce d'élection pour reconduire et/ou élire 8 membres au conseil d'administration.

Changement aux règlements

Lors du conseil d'administration du 2 mai 2014, il a été décidé de soumettre à l'approbation des membres lors de l'assemblée générale, l'ajout de l'article suivant aux règlements de l'association :

4.01.1 (ajouts proposés) Le conseil d'administration pourra former, à sa discrétion, un comité exécutif qui verra à la gestion des affaires courantes de l'association, en collaboration avec le directeur général. Le comité exécutif devra rendre compte de ses activités à l'ensemble du conseil d'administration à chacune des réunions de celui-ci. Le comité exécutif sera au moins constitué des officiers de l'association, à savoir le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier. Le cas échéant, à la discrétion du conseil d'administration, un ou plusieurs autres administrateurs élus du conseil d'administration pourront être nommés comme membre du comité exécutif.

Il est à noter que dans les faits, un comité exécutif « informel » a toujours existé. Le but de cet article est de le définir dans nos règlements. Ce comité exécutif aura des rencontres fréquentes et régulières avec le directeur général, notamment pour faciliter le bon déroulement des affaires courantes de l'association. Bien entendu ce comité exécutif devra rendre compte de ses activités au conseil d'administration.

L'acceptation de la modification au règlement a été proposée par Monsieur Richard Gagnon et appuyée par Monsieur Jean Jacques Drieux.

Changement d'adresse de l'ADICQ

Depuis le 30 mai dernier, l'ADICQ a maintenant des locaux au 505 de Maisonneuve ouest (i.e. dans les mêmes locaux que NanoQuébec). Les changements appropriés ont été effectués au registre des entreprises du Québec.

Liste des administrateurs actuels :

			Administrateurs	Année d'élection	
1		R	Jean-Jacques Drieux	2013	
2		R	Suzanne Viger	2013	Départ 2014
3		R	Mourad Kharoune	2013	
4		R	Caroline Renaud	2013	
5		R	Eric Thibault	2013	Départ 2014
6	A		Cyril Devauchelle	2013	
7	A		Michel Bélanger	2013	
8		R	Alonso Restrepo	2013	Départ 2014
9		R	Richard Gagnon	2012	
10	A		Benoît Balmana	2012	
11	A		Éléane Côté	2012	
12	A		Daniel Larouche	2012	Non renouvellement
13	A		Bruno Ponsard	2012	Non renouvellement

A = membre affilié; R = membre régulier.

En gras : membres dont le mandat d'administrateur arrive à échéance et pour lesquels une élection est nécessaire.

Monsieur Mourad Kharoune a remercié les membres du Conseil d'Administration sortants pour leurs contributions.

Suite à ces départs, de nouvelles élections sont organisées.

Élection des administrateurs :

Il est d'abord procédé à l'élection des administrateurs représentant les membres réguliers, à savoir Messieurs Youssef Farrie, Directeur Général de QFI Biodiesel Inc.; Richard Gagnon, Vice président et Directeur- Exploitation de Greenfield Ethanol; et Martin Jetté, Directeur de district de Brenntag. Il est ensuite procédé à l'élection des administrateurs représentant les membres affiliés, à savoir M.

Benoît Balmana, NanoQuébec, Monsieur Guillaume Legendre, Directeur Générale de CoeffiScience, et Madame Éléane Côté, Directrice principale R&D, Raymond Chabot Grant Thornton.

Les 5 nouveaux administrateurs élus pour un mandat de deux années sont énumérés dans le tableau ci-dessous, ainsi que le nom de chacun des membres ayant proposé et appuyé l'élection de ces administrateurs.

Administrateurs	Proposé par	Appuyer par
Youssef Farrie	Mourad Kharoune	Benoit Balmana
Richard Gagnon	Benoit Balmana	Mourad Kharoune
Martin Jetté	Benoit Balmana	Richard Gagnon
Benoît Balmana	Richard Gagnon	Mourak Kharoune
Guillaume Legendre	Jean-Jacques Drieux	Benoit Balmana
Éléane Côté	Richard Gagnon	Mourad Kharoune

Monsieur Mourad Kharoune a introduit une ébauche du futur processus d'élection envisagée à l'avenir pour les administrateurs, décrit dans une diapositive l'Appendice C.

AG-23.07 Clôture de l'assemblée

M. Mourad Kharoune a demandé si des points restaient en suspens avant de clôturer l'assemblée. Deux points ont été levés, à savoir la possibilité de récupérer les créances douteuses présentées par le trésorier et la deuxième relance à venir quant à la facturation émise fin mars 2014. Monsieur Benoit Balmana, en sa qualité de trésorier, a répondu que certaines factures avaient été émises sans avoir nécessairement reçu la confirmation de la volonté de renouveler l'adhésion, et qu'à l'avenir, un formulaire de renouvellement serait envoyé avant l'envoi des factures. Pour les créances douteuses, elles correspondent à des factures émises aux membres pour leur membership à l'ADICQ, et donc il est de la responsabilité des membres de les honorer pour assurer le bon équilibre financier de l'ADICQ.

M. Mourad Kharoune a remercié les participants, puis demandé l'acceptation de la fin de la 23ième Assemblée Générale Annuelle de l'ADICQ. L'acceptation de la fin de la 23ième Assemblée Générale Annuelle de l'ADICQ a été proposée par Madame Caroline Renaud et appuyée par Madame Éléane Côté.

Mourad Kharoune,

Président

Richard Gagnon,

Vice-Président